

«Ce n'est pas un terminal méthanier, c'est une ferme de poissons»

Recueilli par Julien Lestage; j.lestage@sudouest.fr

Dans le Médoc, le projet de ferme aquacole Pure Salmon divise. À la clé: 250 emplois, mais aussi des inquiétudes environnementales. Son président Paul Miliotis le considère adapté à la presqu'île

Le projet de ferme aquacole au Verdon-sur-Mer s'inscrit dans une stratégie internationale portée par le groupe Pure Salmon, soutenu par le fonds singapourien 8FAsset Management. Un projet similaire est en cours aux États-Unis, où la phase des études et autorisations se termine. Au Japon, dans la préfecture de Tottori, une unité de production en circuit fermé est passée à la phase construction. L'objectif visé par Pure Salmon est le même partout: «Produire localement du saumon pour limiter les importations, réduire l'empreinte carbone et garantir des élevages sans rejets en mer ni antibiotiques.»

Le projet Pure Salmon, une ferme aquacole industrielle de saumons prévue au Verdon-sur-Mer, entre dans une phase décisive. À l'approche de l'enquête publique, la tension monte autour de ce site de 14 hectares, où l'entreprise veut produire 10000 tonnes de saumon par an. Alors que les opposants se mobilisent, que le Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau (Sage) des nappes profondes a rendu un avis défavorable et qu'une proposition de loi vise à suspendre ce type d'installation, Paul Miliotis, président de Pure Salmon France, répond aux critiques.

Pourquoi avoir choisi précisément la zone industrialo-portuaire du Verdon pour implanter votre ferme aquacole?

Le Verdon est un site industriel «clé en main», identifié par l'État. Il dispose d'un terrain déjà purgé de tout risque archéologique ou écologique majeur, avec un audit faune-flore préalable. On est sur une friche industrielle, au sein du domaine du Grand Port maritime de Bordeaux. Surtout, ce site nous donne accès à une eau saumâtre non potable, parfaitement adaptée à l'élevage des saumons. C'est un point stratégique, idéalement situé pour distribuer le Nord, le Sud et l'Est de la France.

La commission locale de l'eau du Sage des nappes profondes a pourtant émis un avis défavorable, estimant que vos pompages pourraient fragiliser la nappe de l'éocène, nappe profonde stratégique pour l'alimentation en eau potable du territoire. Comment réagissez-vous?

Nous sommes consternés par cet avis, d'autant plus qu'un avis favorable avait été rendu en mai 2024. Le rapport actuel repose sur des interprétations discutables, voire sur des erreurs. Il évoque un risque de salinisation de la nappe de l'éocène, alors même que cette nappe est déjà salée. C'est confirmé depuis les années 1980 par les études du Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM). Il n'y a donc pas de «risque» à ce niveau, et nos pompages n'ont aucun lien avec l'eau potable consommée localement.

Le BRGM lui-même a exprimé des réserves sur la méthode employée dans vos études. Est-ce que vos analyses respectent les règles de l'art en matière d'hydrologie?

Absolument. Nous avons mandaté deux cabinets d'hydrogéologues, dont Antea, pour vérifier et affiner nos modèles. Le BRGM a demandé des paramètres précis, que nous avons intégrés. Ils nous reprochent ensuite les résultats issus... de leurs propres consignes. C'est incompréhensible. Nous avons répondu point par point aux remarques, avec rigueur, et tout cela sera consultable lors de l'enquête publique.

Des élus, des associations et des députés demandent désormais que le Parc naturel marin se prononce, et réclament la publication des études. D'autres s'appuient sur une proposition de loi pour suspendre votre projet. Craignez-vous un blocage politique?

Ce projet n'est pas un terminal méthanier. C'est une ferme de poissons, avec un impact minimal, sans nuisances sonores, visuelles ou chimiques. Nous avons été clairs et transparents, le Parc marin a déjà reçu toutes les données, et il rendra son avis. Quant à la proposition de loi, elle a été portée par une poignée de députés sur des arguments approximatifs, souvent au conditionnel. On agite des peurs infondées: nous ne touchons pas à l'eau potable, point.

Concrètement, où en est le projet aujourd'hui? Et que va-t-il se jouer dans les semaines à venir?

Nous finalisons nos réponses aux dernières observations, notamment celles du Sage. L'enquête publique pourrait démarrer en mai. Tous les documents seront accessibles. Ce sera un moment clé. Chacun pourra juger sur pièces. Nous espérons une décision de l'État à l'automne. En attendant, nous restons totalement mobilisés. Nous répondons à toutes les questions posées par la Direction départementale de la protection des populations (DDPP), avec qui nous travaillons bien.

Sur le terrain, comment comptez-vous convaincre? L'enquête publique sera aussi un test d'acceptabilité.

Nous dialoguons avec les élus et le tissu local depuis plus de trois ans. Le Club des entrepreneurs du Médoc, la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) Bordeaux Gironde, les mairies, les acteurs économiques: ils connaissent notre projet, ses retombées et ses garanties. On parle de 250 emplois à terme, de 275 millions d'euros d'investissement, et de 80 millions injectés dans l'économie locale rien que pour la phase de chantier. Le Médoc veut se redynamiser, et nous voulons y contribuer.

Votre projet est le dernier d'une longue liste à vouloir s'implanter sur ce site du terminal portuaire du Verdon, après plusieurs échecs retentissants: terminal méthanier, usine d'assemblage d'éoliennes, plateforme logistique pour l'activité de conteneurs, etc. Qu'est ce qui vous fait croire que cette fois, ça passera?

Je vais être clair. Je n'installe pas un terminal méthanier, ni une usine nucléaire! C'est une ferme de poissons. Pas de bruit, pas de pollution, pas de cheminée. Juste un site maîtrisé, avec un vrai projet de territoire. Si certains veulent rester figés dans le passé, nous, on a décidé d'avancer.

Et si la France vous dit non? Irez-vous développer ce projet ailleurs?

Bien sûr. D'autres territoires nous sollicitent déjà, en France comme à l'étranger. L'Italie, par exemple, nous a proposé de nous accueillir. Mais on a choisi la France parce qu'on y croit, parce qu'on est Français. On reste focalisés sur LeVerdon. Mais il faut être lucide. Si la France met un moratoire, le projet se fera ailleurs. Et les emplois, eux, partiront avec.

«L'enquête publique pourrait démarrer en mai. Tous les documents seront accessibles. Ce sera un moment clé»